

FRANCOPHONIE ET SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, QUELS ENJEUX POUR LES CULTURES DE L'ORALITÉ ?

Abdoulaye KEÏTA*

Le troisième millénaire est arrivé avec un tourbillon né vers la fin du XX^e siècle et qui, tel un ouragan, a littéralement mis le monde sens dessus dessous, ébranlant les certitudes, abolissant les distances et bousculant sérieusement les tabous, avec l'essor inouï des technologies de la communication. Le corollaire à ce phénomène étant l'abolition des limites et mesures dans les quantifications, l'heure est aux grands ensembles, gage le plus élémentaire de survie : coopération, mondialisation, globalisation, le tout ponctué, à longueur d'année, de journées internationales ou mondiales. La technologie de l'information est le catalyseur de cette déflagration aux allures de cataclysme centrifugeur.

Dans cette épopée des grands ensembles se meut la francophonie qui, ce n'est pas une lapalissade, n'est pas que française. Un rapide coup d'œil jeté sur le site de l'OIF permet de remarquer que plus du tiers des membres sont africains, donc de pays de cultures différentes de celle des Français. La plupart de ces pays sont de culture orale. Avec la question identitaire qui est une réaction épidermique à cette globalisation, ses initiateurs ont peut-être pensé qu'en insinuant le concept de diversité culturelle, un des atouts favoris de la francophonie, le chemin d'une fédération s'en trouverait balisé.

Au sein de cette organisation, près d'une trentaine d'États africains siègent. Cela devrait entraîner de facto une prise en compte de l'oralité dans les préoccupations scientifiques des universitaires, mais aussi des simples citoyens parce que le formidable progrès de l'audio-visuel a induit des situations de néo-oralité. Ce matériel oral est peut être un des domaines les plus propices à la pénétration de la mentalité d'un peuple. Quels enjeux représente pour ces sociétés la fraternité linguistique de la francophonie face à cette culture de la communication hyper moderne ?

Sachant que l'écrit garde encore sa suprématie, parce qu'étant ce qui reste (*scripta manent, verba volant*), quelle synergie sera l'artisan de cette harmonie souhaitée, attendue et virtuellement vécue ?

1. LA LITTÉRATURE ORALE : UN ÉTAT DES LIEUX

L'extraordinaire développement des médias à la fin du XX^e siècle a souvent drainé de nouvelles expressions : « nouvelles technologies de l'information et de la communication, multimédia, etc. », le tout se résumant en une explosion sans précédent de l'audiovisuel. Ce dernier n'est pas un fait nouveau, mais c'est surtout l'accessibilité (acquisition, conservation,

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

transmission) qui s'est trouvée facilitée au point de faire oublier beaucoup de réalités comme la nécessaire dramatisation des performances, partie intégrante et inaliénable de l'oral.

Au niveau de l'école, une formidable révolution des idées s'est opérée et continue de s'opérer et beaucoup d'apprenants, à tort ou à raison, pensent que non seulement le livre, mais même l'école sera supplantée par ces outils. Devant cet état de fait, quel sera le sort réservé dans l'immédiat à la tradition orale, si l'on sait que l'écrit l'a malmenée durant la plus grande partie du XX^e siècle ? La culture de la presque totalité de ces pays africains de la francophonie étant essentiellement orale, il y a une tendance naturelle à l'« oralisation » des autres cultures acquises, et notamment la langue de l'ancien colonisateur qui est souvent devenue langue officielle.

Beaucoup de questions se sont posées quant à une survie de l'oralité, entendue au sens de textes du patrimoine oral. La mort du griot est-elle programmée du fait de l'accessibilité à la parole publique concédée par les médias ? Aujourd'hui, dans le monde artistique, la chanson, longtemps considérée comme l'apanage du griot, se trouve investie par beaucoup de chanteurs extérieurs à la caste comme le Malien Salif Keita.

Par ailleurs, du fait de l'urbanisation croissante, il y a une néo-oralité qui se traduit par la subversion de certains genres. Il y a, en effet, un véritable détournement d'objectifs vu que certains textes, pour leur performance, exigeaient des circonstances particulières de profération et des conditions précises pour être prononcés.

Pour parler des cultures de l'oralité dans la société de l'information, notre choix s'est porté sur les genres poétiques oraux, plus précisément sur les genres brefs et formulaires. La raison en est que les « grands » genres comme le conte, l'épopée, la légende ou le mythe ont longtemps été privilégiés par la recherche africaniste. Cette analyse veut s'orienter vers des genres plus populaires qui font battre le pouls de la société wolof, au Sénégal.

Si, dans le pays de Léopold Sédar Senghor, un phénomène est en train de surpasser tous les standards de popularité, il s'agit bien de la lutte avec frappe, la lutte sénégalaise. Le genre poétique qui l'incarne est le *bàkku*, chant d'auto-louange des lutteurs, que par ailleurs C. Seydou appelle auto-panégyrique, paradoxalement peu connu par ceux-là mêmes qui devraient en être les producteurs, les conservateurs et les consommateurs. Aujourd'hui, presque aucun lutteur de la jeune génération n'en compose, parce que ne le connaissant pas vraiment. Cela n'empêche pas que dans cette décennie des années 2010 l'organisation de combats de lutte est résolument dominée par des joutes verbales épiques entre les futurs adversaires, reproduisant quasiment l'atmosphère de la veillée d'arme qui précède la guerre dans le contexte de l'épopée. C'est là une des grandes réussites de la société de l'information. Les combats de lutte s'exportent à présent et vont « coloniser » la France¹ : impensable il y a vingt ans ! Ce qui se passe cependant dans ces échanges de propos n'a rien de poétique, c'est de la jactance pure où l'arrogance le dispute à la bouffonnerie.

Il y a, par ailleurs, dans ce même contexte d'éducation « virile », un autre genre bref dont le curriculum pourrait s'intituler *L'éducation orale*. Il s'agit du *kasak*, chant d'initiation des circoncis, lors du séjour dans la case de l'homme. Aujourd'hui, l'on voit ce que devient cette circoncision, une banale opération chirurgicale, quelques fois même pratiquée dans la clinique où le garçon vient de naître. Cette pratique reste aujourd'hui une grande inconnue des zones urbaines où, de plus en plus, des parents qui en ont les moyens envoient leur enfant à la garderie à partir de deux ans. Ces derniers pourront, par hasard, avoir la chance de voir du *kasak* présenté par une des chaînes de télévision du pays.

¹ Le 8 juin 2013 en effet, un gala de lutte a été organisé au palais des sports de Bercy (Paris) où huit grands combats ont eu lieu, événement retransmis par la chaîne française Canal+ vers plus de 20 pays africains. (source www.ambafrance-sn.org/IMG/pdf/Gala_Bercy.pdf consulté le 16/03/2014).

Il y a, enfin, des proverbes et dictons, en tant que « piments » de l'expression orale, que certaines troupes dramatiques remettent au goût du jour pour perpétuer les enseignements de la tradition.

Dans cette réflexion, ce qui intéresserait un enseignant, c'est de penser à l'imaginaire des élèves où poésie rime avec récitation, discipline qu'une longue et maladroite pratique a fini de ranger dans les tiroirs. Il faudrait penser ainsi à *une nouvelle pédagogie de la poésie*. Qui ne se souvient des excellentes notes récoltées par les élèves qui, devant réciter un texte devant leurs camarades, accompagnaient leurs prestations de gestes et de mimiques ?

Au terme de ce bref inventaire, il est plus nécessaire d'analyser la meilleure synergie à même de donner un souffle nouveau au matériel oral. Et comment, dans ce contexte de diversité culturelle reconnue, cultivée et encouragée, amener les sociétés orales à tirer profit de l'opportunité offerte par la francophonie.

Quid de notre problématique ? La grande hypothèse sur laquelle nous essayerons de nous appuyer sera la suivante : *la société de l'information, le patrimoine oral et la francophonie constituent une nouvelle opportunité de ramener l'oral à l'oralité*. Si nous recourons à ce jeu de mots, c'est parce que durant toute la deuxième moitié du XX^e siècle, c'est par le biais de la fixation écrite que certains pans de ce patrimoine ont pu être sauvegardés. Le multimédia pourrait restaurer ce que ces textes n'auraient jamais dû cesser d'être : des documents oraux, vivants.

2. LA SITUATION DE LA POÉSIE ORALE

Dans le domaine de l'édition, la poésie se trouve marginalisée, bien que caractérisée par une forte fécondité créatrice. En général, ne sont reconnus comme poètes que ceux qui ont fixé par l'écrit leurs poèmes. On ignore ainsi le riche patrimoine détenu par les récitants qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas l'occasion de donner de la visibilité à leurs poèmes. Un exemple assez pertinent dans l'actualité sénégalaise est sans conteste la lutte. Quand on parle de lutteur, il y a tout de suite configuration de force brutale, d'agilité, d'effort musculaire mais rarement de poésie. Qui irait s'imaginer que quelques uns de nos plus grands poètes sont nos lutteurs ? Et c'est à juste raison que Bassirou Dieng le signale : « Les plus beaux poèmes du répertoire populaire nous viennent des *bàkku* »².

L'importance de la poésie sur le plan éducationnel a toujours été soulignée. Même si dans l'école traditionnelle elle est un important support à la mnémotechnie, sa pratique doit être repensée. Il faut saisir l'occasion qu'est l'avènement de la société de l'information pour actualiser cet enseignement. Cela ne devra pas se cantonner au simple exercice mémoriel qui en était une des motivations premières. Il est possible d'aller plus loin en saisissant l'opportunité des multimédia pour en faire un enseignement interactif dont la finalité, à terme, sera de promouvoir la création poétique chez l'apprenant en lui permettant d'investir, avec profit, le fonds culturel dont il avait une idée « rudimentaire ». Pour les besoins de cette expérience, seront cernés sommairement certains genres de la poésie orale wolof. Le caractère très populaire de ces textes, qui contraste d'avec la situation de quasi marginalisation qui est la leur dans l'enseignement, a suggéré l'esquisse des applications possibles à l'aide de l'hypermédia³. Un important partenariat dans cette expérience est la création dans les lycées et collèges du Sénégal de Club de Littérature, d'Art et de Philosophie (CLAP). L'aventure ayant été concluante, le résultat a été l'érection du Réseau des CLAP : le RESACLAP. Une des meilleures réussites de

² DIENG, B., *L'épopée du Kajoor : poétique et réception*, thèse de doctorat d'État, Paris, Sorbonne, 1987, p.604.

³ Théorie esquissée par DAUPHIN-TINTURIER, A. M. dans BAUMGARDT, U. et DERIVE J., *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, 2008, p. 351-356.

cette organisation est l'institution d'une nuit du conte dans beaucoup d'établissements scolaires où les élèves viennent s'essayer au dire. Ils effectuent des recherches, trouvent des contes et viennent les dire publiquement en français, qui devient de facto langue d'unification, de communion et de révélation de la diversité culturelle. La manifestation se clôture par l'intervention d'un conteur professionnel⁴. Cette expérience pourrait être enrichie pour peu qu'on demande aux élèves de réaliser la performance d'autres textes de poésie orale comme le *taasu*, un genre satirico-laudatif⁵ très présent dans les cérémonies familiales. Rien ne s'oppose à ce que l'expérience soit élargie à des genres comme le *bàkku*, l'auto-louange et même au rap qui, à la fin du XX^e siècle, a atteint une cote de popularité extraordinaire au niveau des jeunes. L'auto-louange, quant à elle, connaît même en Europe (surtout en Belgique) des développements qui ont évolué en pratiques sous forme de séminaires. Des spécialistes en font une sorte de thérapie où des adeptes viennent déclamer des textes de leur composition. Cela devient ainsi une école de poésie et un important auxiliaire d'auto-conditionnement, parce que la fonction idéo-motrice est exaltée, exactement comme le griot sait aiguillonner la fierté des guerriers de l'épopée lors de la veillée d'armes.

Cette proposition, pour asseoir les bases d'une appropriation par la communauté de la francophonie, a cependant besoin du support essentiel qu'est l'enseignement. Ce dernier est extraverti dans la plupart des pays africains dont la langue officielle est le français. Cela a relégué la tradition orale dans la catégorie des manifestations folkloriques et, ce, jusqu'à une date très récente, trois décennies environ, quand la recherche universitaire a dévoilé ce trésor caché⁶.

3. L'ENSEIGNEMENT DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Le concept de diversité culturelle ne doit pas se muer en une théorie ou en un « condiment » destiné à assaisonner les thématiques des idées débattues au sein de cette grande organisation. L'école doit vivre cette diversité pour que les apprenants la têtent et la respirent. C'est à ce prix que cette nécessaire synergie sera opérationnelle. Il est permis de dire à ce niveau qu'il n'y a pas d'alternative mais un choix obligé : instruire les enfants dans leur langue maternelle. Le Congolais Joseph Poth a raison de rappeler une évidence devant laquelle les nations africaines anciennement colonisées – surtout par la France – se sont constamment voilées la face :

« La langue maternelle apparaît comme un allié puissant, un adjuvant dans le choix et même comme un véritable accélérateur d'apprentissage de la langue de communication internationale partout où s'instaure un bilinguisme scolaire fonctionnel »⁷.

⁴ Le spécialiste de littérature orale, Massamba Guèye, professeur de français, conteur professionnel, a été très souvent l'invité de ces manifestations.

⁵ Voir THIAM, M. C., Introduction à l'étude d'un genre satirico-laudatif : le *taasu* wolof, mémoire de maîtrise de lettres modernes, U.C.A.D., 1978/1979.

⁶ Un rôle de premier plan a été joué à ce niveau par l'école de Dakar : création à l'IFAN-CAD du département de Littératures et civilisations africaines par L. Kesteloot en 1976 et thèses de troisième cycle au début des années 80 de Amadou LY, *L'épopée de Samba Guéladjiégui*, (éditée en 1991, Paris, Nouvelles du sud, IFAN/UNESCO) ; de Bassirou DIENG, *L'épopée du Kajor*, (Dakar, CAEC-OIF) et de Samba DIENG, *L'épopée d'El Hadj Omar*. Approche littéraire et historique.

⁷ POTH, Joseph, *L'enseignement d'une Langue Maternelle et d'une Langue non Maternelle: la Mise en Application d'une Pédagogie Convergente*, Mons, Belgium: CIPA, 1997.

Ce constat aurait dû être la préoccupation majeure, prioritaire et révolutionnaire de la francophonie, au moment où la conscience d'un français de moins en moins bien parlé inquiétait les élites francophones. C'est pourquoi Poth poursuit :

« Enfin, d'un point de vue psychopédagogique, la mondialisation n'a pas encore contredit le point de vue des psychologues qui nous ont clairement montré que « refouler » chez un enfant le parler maternel est extrêmement nocif pour le développement de ses activités cognitives. On nuit de la sorte au développement ultérieur de ses facultés d'expression dans la langue non maternelle qu'il sera amené à apprendre par la suite ».

On aura compris que c'est cette méconnaissance du psychopédagogique – négligence devrait-on dire – qui a été à l'origine de l'aveuglement des politiques. Leurs intérêts à la sauvegarde desquels ils ont toujours veillé en sacrifiant les conclusions auxquelles avait abouti tout le travail intellectuel entrepris pour rendre l'école nationale, démocratique et populaire, ont ainsi toujours primé. Torpiller donc des résolutions de haute portée scientifique a été le gage qu'ils ont cru devoir donner à l'ancienne puissance colonisatrice. Bien plus tard, le secrétaire général de l'OIF, l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf, dans la préface de l'ouvrage⁸ commandité par son organisation – mieux vaut tard que jamais - donnait le ton :

« Sur le sol d'Afrique, langues africaines et langue française expriment, à la fois, l'identité qui est « enracinement » et l'aptitude au progrès qui est « ouverture »...

En s'appropriant ouvertement les langues parlées, l'Afrique francophone ordonnancera l'interculturel et le dialogue des cultures, au lieu de donner libre cours à un mélange de parlers aux contours mal définis. Elle laissera enfin s'exprimer une identité forte et libérée, éloignée d'un nationalisme agressif et réducteur ».

La position de Diouf débouche sur cette conclusion. Par delà toute politique, la question sera de réfléchir sur les modalités, les opportunités plutôt, induites par cette civilisation de l'information, où d'ailleurs tout se décline à présent en numérique, pour arriver à cette synergie dont l'objectif principal sera qu'une langue n'étouffe pas l'autre. Ce qui aura comme résultat que cette grande majorité d'États dont les cultures sont orales n'adhérera plus à la francophonie juste pour bénéficier de prébendes, mais aura conscience d'y entrer en tant que partenaire de cet enrichissement qu'est la diversité culturelle.

4. SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET RÉHABILITATION DE L'« HOMME DE PAROLES »⁹

Comme cela a été dit plus haut, la tyrannie de l'écrit a longtemps relégué l'oral au rang de folklore voire de distraction. La question avait été posée aussi de savoir si la mort du griot était décrétée. Un ensemble de constats peut faire espérer des conclusions rassurantes quant à l'avenir de l'oralité dans la société de l'information.

De quoi s'agit-il en fait quand on parle de société de l'information et corollairement de mondialisation ? Avec l'internet (toile d'araignée mondiale), des moteurs de recherche comme Google, des sites de stockage d'images comme Youtube, pour ne citer que le domaine public accessible librement, c'est un grand pas qui est fait pour la conservation d'archives vivantes. L'oralité s'exprimant en termes de performance, d'environnement et de situation d'énonciation ou de profération, médiatisé ou non, avec ou sans instrument, l'avènement du numérique a fait qu'aujourd'hui, tourner un film, enregistrer un son ou une image sont les choses les plus « primitivement » élémentaires. On peut même parler d'un ensemble d'abolitions : temps,

⁸ NDAYWEL E NZIEM, Isidore (éd.), *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, Paris, L'Harmattan-Agence intergouvernementale de la francophonie, 2003, p.8

⁹ Selon l'expression de Claude HAGÈGE.

distances et volumes. Aujourd'hui, le chercheur en littérature orale pourra difficilement expliquer l'absence de support numérique de qualité dans son travail.

Un rôle de précurseur a pourtant, sans l'air d'y toucher, été joué par le cinéma. C'est ce qu'a peut être compris Abdelkader Benali¹⁰ quand il dit :

« Dès la naissance du cinéma en Afrique, directement après les indépendances, la référence à l'oralité constituait un réflexe immédiat pour la première génération des cinéastes. Le besoin vital d'une image de soi amenait la plupart d'entre eux à recourir au patrimoine oral afin de renouer avec les origines culturelles et à ériger des passerelles avec un passé que le système colonial européen avait ouvertement nié. (...) Le cinéma était orienté dès les débuts vers la masse ».

Pour juger de la pertinence de l'option prise en direction de la masse, il faut penser au cinéma muet des débuts. Et actuellement, le multimédia permet une quantité infinie de sous-titrages, voire de superposition de voix. Il faut ajouter à cela la possibilité de corriger les images et les sons initialement flous.

Sur un autre plan, les énormes capacités de stockage que les nouvelles technologies permettent autonomisent de plus en plus les chercheurs. À côté, l'internet permet une accessibilité à tous et pour peu que la question logistique soit assez bien gérée, le monde s'achemine vers une démocratisation des savoirs. C'est pourquoi, à propos du cinéma, Benali poursuit avec l'exemple d'un cinéaste charismatique :

« Poussé par cette nécessité fondamentale de s'adresser à la plus grande partie de la population africaine, Sembène Ousmane appréhendait le cinéma comme un outil pédagogique de prédilection pour éveiller la conscience collective africaine. Moyen d'unification des cultures jusqu'ici séparées par les langues, le cinéma en Afrique acquiert très vite le statut d'une instance aussi fédératrice que la tradition orale.

Par un tel rapprochement entre l'oralité comme fait culturel et le cinéma comme système de communication de masse, le cinéaste africain apparaît lui-même comme un griot moderne dont la fonction principale est de restituer par l'image les enjeux d'un patrimoine jusqu'ici véhiculé par les moyens de l'oralité ».

Les exemples qui viennent d'être donnés sont loin d'avoir abordé toutes les opportunités données par les TIC quant à la prise en compte du matériel oral. Il faut cependant voir comment la francophonie saura connecter l'ensemble.

5. LA FRANCOPHONIE CATALYSEUR DE CETTE SYNERGIE AVEC LES TIC

L'Organisation Internationale de la Francophonie est avant tout une fédération. La pertinence de ses objectifs a fait que certains États non francophones sont membres sans compter les « sympathisants ». Elle dispose d'une importante infrastructure numérique qui lui donne une imposante superficie sur la toile qui, elle-même, a forcé bien des rapprochements. L'OIF a octroyé et continue de donner des coquilles à différentes organisations, leur offrant l'opportunité d'être à ce rendez-vous du « donner et du recevoir », souci qui a toujours guidé ses concepteurs. Dans son ouvrage sur la culture, O. S. Huchard¹¹ cite Senghor s'exprimant lors des festivités de son 90^e anniversaire :

« En regardant derrière moi, je demeure plus que jamais convaincu que le métissage culturel est un idéal de civilisation (...). Or donc, j'ai toujours rêvé de concilier Francophonie et Négritude. Ce rêve est maintenant une réalité. Il peut aujourd'hui le devenir davantage. Les fantastiques progrès de la science et de la technologie ont mis

¹⁰ BENALI, Abdelkader, « Oralité et cinéma africain : une parenté esthétique et structurelle », in *Notre Librairie, Revue des littératures du Sud*, n° 149, Paris, Adpf, 2002, p.22-26.

¹¹ HUCHARD, Ousmane Sow, *La culture, ses objets et l'action muséologique*, Dakar, Le Nègre International Éditions, 2010, p. 87.

entre les mains des hommes et des peuples des instruments de communication qui les rapprochent un peu plus les uns des autres (...) C'est le grand défi du monde actuel. Je sais aussi que c'est le défi que se lancent à elles-mêmes la Francophonie et la Négritude ».

Le grand poète *seereer* avait donc bien compris que la francophonie ne devrait pas appartenir qu'aux francophones. Le concept actuel de village planétaire est la meilleure illustration du métissage culturel. La maturation de cette idée est arrivée à son terme avec la mondialisation qui doit sans conteste son succès à l'exponentielle fulgurance des nouvelles technologies de la communication. C'est aussi le souhait qui clôt le chapitre consacré à la francophonie et aux langues nationales par Lilyan Kesteloot¹² :

« L'amour des deux cultures, africaine et française, nous porte donc à espérer un *modus vivendi*, plutôt que de laisser place à une vraie « bâtardise », pour parler comme A. Kourouma. Nous voulons croire que le français et les langues africaines trouveront un terrain d'entente, et choisiront enfin une politique de véritable collaboration ; et de profond respect dans leurs différences ».

L'université, qui a eu à apporter la première pierre à cet édifice collaboratif, est elle-même soumise à cette révolution du numérique ; en son sein aujourd'hui, l'heure est au développement de *e-learning*, l'enseignement à distance.

CONCLUSION

La francophonie et les sociétés de culture orale, face à la société de l'information, sont condamnées à cheminer main dans la main. En fait la révolution technologique a rendu cette obligation agréable à vivre. Mieux, la tradition orale retrouve une nouvelle jeunesse et, évidemment, la recherche universitaire devra rester vigilante pour parer à toute tentative de dévoiement, surtout devant les assauts de la néo-oralité, avatar d'une oralité urbaine. L'espoir est cependant permis au vu des nombreuses applications heureuses qui se font. Nous avons, entre autres exemples, celui du site web comme *leeboon ci leer*¹³ où on trouve des vidéos de contes dits par des professionnels dont des universitaires. On peut y visionner aussi des séances de *kasak*, chants d'initiation des circoncis. Ces éléments filmiques ont par chance été enregistrés en contexte. Par ailleurs, dans le champ de la recherche interuniversitaire, il y a eu en 2013 la création du CIMEEP¹⁴, basé au Brésil, avec adhésion non limitative. Les textes qui y sont hébergés en anglais ou en français sont traduits en portugais. Bien que s'intéressant aux épopées, le site peut accueillir des images de performances d'autres genres proches de l'épique. Il y a enfin le lancement du site ELLAF¹⁵ (Encyclopédie des Littératures en Langues Africaines) basé principalement à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales de Paris. Ainsi, non seulement les documents recueillis peuvent être numérisés, stockés en quantité quasi illimitée, mais ils peuvent aussi être partagés, le sous-titrage permet une traduction qui n'altère pas la performance. Le support du Cd-Rom permet de pallier parfois l'inaccessibilité de l'internet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAUMGARDT, Ursula et DERIVE, Jean (dir.), *Paroles nomades. Écrits d'ethnolinguistique africaine* (en hommage à Christiane Seydou), Paris, Karthala, 2005.
-Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques, Paris, Karthala, 2008.

¹² KESTELOOT, Lilyan, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala, 2001, p. 322.

¹³ www.leeboon-ci-leer.org/

¹⁴ www.cimeep.com/ (Université fédérale de Sergipe, Brésil)

¹⁵ www.ellaf.huma-num.fr/

DIENG, Bassirou, *L'épopée du Kajoor : poétique et réception*, Thèse de doctorat d'État, Paris, Sorbonne, 1987.

HUCHARD, Ousmane Sow, *La culture, ses objets et l'action muséologique*, Dakar, Le Nègre International Éditions, 2010.

KESTELOOT, Lilyan, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala. 2001.

NDAYWEL ENZIEM, Isidore (éd.), *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, Paris, L'Harmattan-Agence intergouvernementale de la francophonie, 2003,

POTH, Joseph, *L'enseignement d'une Langue Maternelle et d'une Langue non Maternelle: la Mise en Application d'une Pédagogie Convergente*, Mons, Belgium : CIPA, 1997.

Webographie

Auto-louange en Belgique : www.initiations.be/

Centro Internacinal e Multidisciplinar de Estudos Épicos -www.cimeep.com/ (Université fédérale de Sergipe, Brésil)

Combats de lutte organisés en France : www.ambafrance-sn.org/IMG/pdf/Gala_Bercy.pdf

Contes au clair de lune : leeboon ci leer : www.leeboon-ci-leer.org/

Encyclopédie des Littératures en Langues Africaines : www.ellaf.huma-num.fr/